



PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN / MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

DEUXIEME TRIMESTRE 2018

(Période d'activité du 01 Avril au 30 Juin 2018)

La mission s'est déroulée du 17 au 19 Septembre 2018

Supervisé par
Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA K. Josué (chef de mission)

M. ADOU Arsène (auditeur)

SOMMAIRE

1. Suivi des travaux de la mission d'audit interne du premier trimestre 2018.....	3
1.1 La passation des marchés	3
1.2 La gestion financière et budgétaire	4
 2. Examen des travaux menés par l'audit interne du deuxième trimestre 2018.....	 4
2.1 La passation des marchés	4
2.2 La gestion financière et comptable.....	6
2.3 La gestion budgétaire.....	7

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Deuxième trimestre 2018

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au deuxième trimestre de 2018 sur la gestion financière et la passation des marchés du budget concernant le projet CEA / MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA/MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

▪ RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA / MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés

Ainsi la mission s'est déroulée comme suite :

1. Suivi des travaux de la mission d'audit interne du premier trimestre 2018

1.1 La passation des marchés

▪ Le contrat d'assurance maladie pour le personnel

Le SPM avait indiqué que le processus de sélection du prestataire était en cours et que la date du 30 mars 2018 indiquée dans le Plan de passation des Marchés était la date indicative pour l'ouverture des plis et non pour la finalisation du processus.

L'audit a constaté que le dossier de ce marché a été constitué, mais qu'il n'y avait pas le contrat du fournisseur GNA Assurance.

Le responsable a indiqué que le contrat a été transmis aux différentes parties prenantes pour signature.

Ce dossier fera l'objet de vérification lors de la prochaine mission d'audit.

▪ Le contrat de recrutement de prestataire pour la restauration dans le cadre des ateliers et missions

Le SPM avait indiqué que ce marché n'avait pas été enclenché au regard de l'existence d'un prestataire au sein de l'INP-HB auquel le projet souhaite recourir au compte de l'INP-HB.

L'audit a constaté que le marché n'a pas été enclenché. Et donc aucun dossier n'a été constitué pour ce marché.

Le responsable a indiqué que cette ligne sera supprimée du plan de passation des marchés.

▪ La sélection d'un cabinet en vue de la réalisation de l'audit externe du projet CEA MEM

Le SPM avait indiqué que le Processus de sélection du cabinet était en cours de finalisation à la date de la tenue de la mission d'audit interne. Et que la date du 02 décembre 2017 indiquée dans le Plan de passation des Marchés était la date indicative pour l'ouverture des plis et non pour la finalisation du processus.

L'audit a constaté que le dossier n'a pas été archivé.

Le responsable a indiqué que le dossier est disponible et peut être consulté au bureau du SPM.

Il a été recommandé au responsable que le dossier relatif à cette opération soit rangé dans les archives.

- **la sélection d'un prestataire pour la production d'un film institutionnel et la réalisation de 06 campagnes de publicité en vue de développer une campagne de sensibilisation**

Le SPM avait indiqué que les termes de référence relatif à cette activité n'avait pas encore été transmis au SPM par le service technique de l'audiovisuel de l'INP-HB. Et donc, aucune activité de passation des marchés ne pouvait être réalisée.

L'audit a constaté que le marché n'a pas été enclenché. Et donc aucun dossier n'a été constitué pour ce marché.

Le responsable a indiqué qu'il ne disposait pas à ce jour des termes de références de cette activité, ce qui n'a pas permis d'enclencher le processus de passation de marchés.

- **le recrutement de consultant en vue d'une formation en e-Learning**

Le SPM avait indiqué que les termes de référence relatif à cette activité n'avait pas encore été transmis au SPM. Et donc, aucune activité de passation des marchés ne pouvait être réalisée.

L'audit a constaté que le marché n'a pas été enclenché. Et donc aucun dossier n'a été constitué pour ce marché.

Le responsable a indiqué qu'il ne disposait pas à ce jour des termes de références de cette activité, ce qui n'a pas permis d'enclencher le processus de passation de marchés.

1.2 La gestion financière et budgétaire

L'Unité de l'audit interne avait noté que la gestion financière et la gestion budgétaire du premier trimestre 2018 ne présentaient pas d'anomalie, et qu'elle fournissait l'assurance que l'unité de gestion du projet CEA/ MEM allait dans la bonne direction en vue de fournir les prestations attendues.

2. Examen des travaux menés par l'audit interne du deuxième trimestre 2018

2.1 La passation des marchés

Le plan de passation de marché a prévu un nombre de contrat dans le deuxième trimestre de 2018 :

- a. Un marché par CFN concernant l'achat d'équipements audio-visuel (outils de production multimédia, caméras numériques, logiciels, etc.)



Le responsable a indiqué que le processus d'acquisition dudit matériel est en cours.

Ce marché fera l'objet de vérification lors de la prochaine mission d'audit.

- b. Un marché par CFN concernant l'acquisition d'équipements de sport (musculature).

Le responsable a indiqué que les modalités d'acquisition de ces équipements n'ont pas encore été clairement définies par les services utilisateurs.

- c. un marché par AON concernant l'acquisition de matériel de travaux pratiques au titre de la gestion 2018.

Le responsable a indiqué que le processus d'acquisition dudit matériel est en cours.

Ce marché fera l'objet de vérification lors de la prochaine mission d'audit.

- d. un marché par AON concernant l'acquisition d'équipements de recherche légers (petits appareils de laboratoire et matériels transportables sur le terrain) au titre de la gestion 2018.

L'audit a constaté que le dossier a été constitué et archivé, mais que la facture n'y était pas.

Le responsable a indiqué que la livraison du matériel n'ayant pas encore été validé, aucune facture ne peut être réceptionnée pour cette activité.

Ce marché fera l'objet de vérification lors de la prochaine mission d'audit.

- e. un marché par CFN concernant l'achat de consommables chimiques de laboratoire pour 4 formations doctorales au titre de la gestion 2018.

L'audit a constaté que le dossier a été constitué et archivé, et donc, ne relève pas d'anomalie.

- f. Un marché par AON concernant l'acquisition d'équipements lourds pour le laboratoire central d'analyse.

Le responsable a indiqué que le processus d'acquisition dudit matériel est en cours.

Ce marché fera l'objet de vérification lors de la prochaine mission d'audit.



- g. Un marché par CFN concernant l'abonnement internet pour le compte des partenaires académiques.

Le responsable a indiqué qu'aucune demande de la part des partenaires académiques n'a été enregistrée concernant cette activité, ce qui ne permet pas d'enclencher le processus de passation des marchés.

- h. Un marché par AON concernant les travaux de réhabilitation de locaux-chambres, salles de classes et de réunions pédagogiques.

L'audit a constaté que le dossier a été constitué et archivé, mais que la facture n'y était pas.

Le responsable a indiqué que la réception des travaux n'ayant pas encore été validé, aucune facture ne peut être réceptionnée pour cette activité.

Ce marché fera l'objet de vérification lors de la prochaine mission d'audit.

2.2 La gestion comptable et financière

■ **Le compte « débiteurs divers »**

Ce compte enregistre les frais de formation des agents miniers du ministère de l'industrie et des mines, les frais de scolarité et des œuvres universitaires et les frais de formation des journalistes sur l'activité minière.

L'audit a constaté une TVA facturée sur les factures établies par l'INP-HB à destination de la Fondation THOMSON REUTERS et de Monsieur le Directeur Général des Mines et de la Géologie.

Il a été recommandé au responsable de s'assurer de l'exactitude, de la réalité des factures établies par l'INP-HB à destination des tiers par rapport à la fiscalité des EPN.

Le responsable a indiqué que le projet prendra les dispositions pour s'informer et appliquer la règle en la matière.

■ **Vente des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO)**

L'audit a constaté l'absence des reçus des ventes des DAO du deuxième trimestre.

Le responsable a indiqué que ces opérations sont prises en charge par le service de l'Agence Comptable de l'INP-HB, mais qu'il prendra contact pour la mise à disposition des reçus.

Il a été recommandé au responsable que les pièces justificatives relatives à cette opération soient rangées dans le dossier.

▪ Le compte caisse

La caisse fait ressortir un solde débiteur de **858 000 F CFA**. Cette somme qui provient des opérations d'Appel d'Offre est réceptionnée par l'Agent comptable de l'INP-HB.

L'audit a constaté que les pièces justificatives ne sont pas disponibles dans le classeur.

Le responsable a indiqué qu'il prendra contact avec le service de l'Agence Comptable de l'INP-HB pour la mise à disposition des pièces justificatives.

Il a été recommandé au responsable que les pièces justificatives relatives à cette opération soient rangées dans le dossier.

2.3 La gestion budgétaire

Sur une dotation budgétaire trimestrielle de **487 239 852 F CFA**, seulement un montant de **99 265 233 F CFA** a été réalisé. Ce qui représente un taux de **20,37%** d'exécution par rapport au budget.

Pour les deux premiers trimestres, seulement un montant total de **114 810 105 F CFA** a été réalisé contre un budget de **1 948 959 408 F CFA**. Soit un taux de **12%**. Ce taux est largement en dessous des attentes budgétaires.

Le responsable a indiqué que le projet se fera fort de mettre en place des moyens pour augmenter le taux de réalisation.

Conclusion :

Les résultats des travaux d'audit menés au cours de la période visée dans le présent rapport ont montré que les procédures internes sont établies et fonctionnent.

Par contre, des dysfonctionnements ont été constatés sur la procédure de gestion financière et de passation de marché, mais les responsables ont promis prendre des mesures pour résoudre ces problèmes.

L'audit interne va assurer le suivi de la mise en œuvre des mesures recommandées.

Yamoussoukro, le 26 septembre 2018

Le rapporteur et chef de mission



DJEHA Kouadjalain Josué